RCS : PAU
Code greffe : 6403

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1981 B 00206
Numéro SIREN : 322 565 755
Nom ou dénomination : STE D EXPLOITATION DU GARAGE LACOSTE

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2019 sous le numéro de dépôt 2872

STE D'EXPLOITATION DU GARAGE LACOSTE
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
au capital de 178.272 euros
Siège social : Route de Bordeaux - ZAC Lartiguet - 64121 SERRES CASTET
322 565 755 RCS PAU

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1er MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf et le premier mars,

La soussignée la société **ABCIS PYRENEES**, Société par actions simplifiée au capital de 3.900.000 euros dont le siège social est route de Bayonne – 64140 BILLERE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PAU sous le numéro 095 680 831, représentée par Monsieur Frédéric JOUBERT,

agissant en qualité d'Associé Unique (ci-après « ***l'Associée Unique*** ») de la société ST D'EXPLOITATION DU GARAGE LACOSTE, Société par Actions Simplifiée au capital de 178.272 euros dont le siège social est Route de Bordeaux – ZAC Lartiguet – 64121 SERRES CASTET (ci-après « ***la Société*** »),

A pris les décisions suivantes :

- Quitus au Président démissionnaire,
- Nomination d'un Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique prend acte de la démission de Monsieur Damien WISNIEWSKI de ses fonctions de Président de la Société à effet au 28 février 2019.

L'Associée Unique donne quitus à Monsieur Damien WISNIEWSKI pour son travail accompli tout au long de son mandat et le remercie.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, l'Associée Unique décide de nommer Monsieur Frédéric JOUBERT, demeurant 1 Ter, rue Pharaon de Winter – 59000 LILLE, en qualité de Président à compter de ce jour pour une durée indéterminée.

Monsieur Frédéric JOUBERT, présent, remercie l'Associée Unique de sa confiance, déclare accepter ces fonctions et que rien ne s'y oppose.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins d'effectuer toutes formalités légales.

La présente décision sera répertoriée dans le registre tenu à cet effet.

Pour l'Associée Unique
ABCIS PYRENEES
Monsieur Frédéric JOUBERT

